

PARCOURSUP 2025

<https://www.parcoursup.gouv.fr>



Mercredi 18 décembre 2024

[Ouverture de la carte des formations 2025 →](#)



Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)

Nouveauté 2025

- Quel type de bac préparaient-ils ?
- Quels étaient leurs choix de spécialité en terminale ?
- Quelle était leur moyenne générale en terminale ?



Nouveauté 2025 : "Visualiser les chiffres d'accès à la formation"

Accessible depuis la carte des formations, la rubrique "Visualiser les chiffres d'accès à la formation" vous donne les informations utiles pour vous projeter et vous aider à faire vos choix !

Calendrier



Mercredi 18 décembre 2024

[Ouverture de la carte des formations 2025 →](#)

Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)

Calendrier

Découvrez en 3 étapes le calendrier Parcoursup 2025.

Calendrier
🕒 2025 en
vidéo

📄 Télécharger le
calendrier au
format PDF
91.97 Ko

📅 Intégrer le calendrier
des dates clés dans son
agenda
2.62 Ko

Étape Début novembre 2024 à janvier 2025

1

Je m'informe et découvre les formations

- De novembre à janvier : je prépare mon projet d'orientation →
- 18 décembre 2024 : je découvre la carte des formations Parcoursup 2025 ↓

Étape Début novembre 2024 à janvier 2025

1

Je m'informe et découvre les formations



De novembre à janvier : je prépare mon projet d'orientation ^

Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site [Avenirs.onisep.fr](https://www.avenirsonisep.fr) et sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) pour consulter la carte des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et les personnels d'orientation. Je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Début décembre, je renseigne ma fiche de dialogue : le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de *mon projet d'orientation et formule des recommandations*.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

Nouveauté : le numéro vert Parcoursup (0800 400 070) est à votre disposition toute la semaine pour répondre à vos questions sur votre projet d'orientation et la procédure Parcoursup.

18 décembre 2024 : je découvre la carte des formations Parcoursup 2025 v

Je m'informe et découvre les formations



● De novembre à janvier : je prépare mon projet d'orientation

● 18 décembre 2024 : je découvre la carte des formations Parcoursup 2025

Je m'informe sur le fonctionnement de Parcoursup et je consulte la carte des formations disponibles en 2025 : vous y retrouvez un large éventail de formations, y compris des formations en apprentissage, pour réfléchir à votre projet.

Pour chaque formation, je dispose d'une fiche de présentation dans laquelle je peux consulter les critères et éléments pris en compte par les formations pour l'examen des candidatures : résultats scolaires, motivation, compétences, appréciations de l'équipe pédagogique, etc. je peux prendre connaissance aussi du statut de la formation, des frais de scolarité mais aussi des dates des journées portes ouvertes, des possibilités de poursuite

Des formations similaires sont également proposées pour élargir mes choix.

Nouveauté : à partir du 18 décembre, retrouvez dans la rubrique "Visualiser les chiffres d'accès à la formation" de la fiche formation, des informations sur le profil des candidats admis les années précédentes (série de bac, niveau scolaire, choix de parcours au lycée). Dans la rubrique "Poursuivre ses études et connaître les débouchés", vous pourrez également consulter des données nouvelles sur la réussite et l'insertion dans les formations qui vous intéressent.

Conseil : pour vous aider à choisir votre formation, pensez à vérifier les informations essentielles: statut de l'établissement, frais de scolarité, nom du diplôme, éligibilité aux bourses sur critères sociaux etc.

Étape

Du 15 janvier au 13 mars et jusqu'au 2 avril 2025

2

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

- Tout au long du 2e trimestre : je participe aux portes ouvertes et aux salons d'orientation
- Du mercredi 15 janvier au jeudi 13 mars : je m'inscris et je formule mes vœux
- Jeudi 13 mars 2025 : dernier jour pour formuler mes vœux
- Mercredi 2 avril 2025 : dernier jour pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux

Étape

Du lundi 2 juin au jeudi 10 juillet 2025

3

Je reçois les réponses des formations et je décide

- Lundi 2 juin : début de la phase d'admission, je reçois les réponses des formations et je choisis
- Du vendredi 6 au mardi 10 juin : classement des vœux en attente
- Mercredi 11 juin : début de la phase d'admission complémentaire
- Suspension des délais de réponses pendant les épreuves écrites du baccalauréat
- Vendredi 4 juillet : après les résultats du baccalauréat, je vais m'inscrire
- Jeudi 10 juillet : fin de la phase principale
- Jeudi 11 septembre : fin de la phase complémentaire

Calendrier

Découvrir Parcoursup Construire son projet d'orientation Trouver une formation Candidater sur Parcoursup Préparer sa vie étudiante



Mercredi 18 décembre 2024

[Ouverture de la carte des formations 2025 →](#)

Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)

Calendrier

Découvrez en 3 étapes le calendrier Parcoursup 2025.

Calendrier 2025 en vidéo	Télécharger le calendrier au format PDF 91.97 Ko	Intégrer le calendrier des dates clés dans son agenda 2.62 Ko
--------------------------	--	---

Étape Début novembre 2024 à janvier 2025

1

Je m'informe et découvre les formations

- De novembre à janvier : je prépare mon projet d'orientation
- 18 décembre 2024 : je découvre la carte des formations Parcoursup 2025

Parcoursup 2025 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour
préparer et réussir mon entrée
dans l'enseignement supérieur



parcourssup.gov.fr



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

CALENDRIER PARCOURSUP 2024-2025

Parcoursup simplifie vos démarches : **1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier**



Comment connaître les critères d'analyse des candidatures et évaluer vos possibilités d'être admis ?

À compter du mercredi 18 décembre 2024, vous pourrez consulter, sur chaque fiche de formation, les critères et éléments pris en compte par les formations pour l'examen des candidatures : résultats scolaires, motivation, compétences, appréciations de l'équipe pédagogique, etc.

Nouveauté 2025 : Retrouvez dans la rubrique "Visualiser les chiffres d'accès à la formation" de la fiche formation, des informations sur le profil des candidats admis les années précédentes (série de bac, niveau scolaire, choix de parcours au lycée).

Dans la rubrique "Poursuivre ses études et connaître les débouchés", vous pourrez également consulter des données nouvelles sur la réussite et l'insertion dans les formations qui vous intéressent.

Quel est le contenu de votre dossier ?

Parcoursup, c'est simple : vous n'avez qu'un dossier à constituer et l'essentiel des informations est récupéré automatiquement auprès de votre lycée.

Les éléments de votre dossier communiqués directement par votre lycée sont notamment : bulletins scolaires, notes du baccalauréat, appréciations des enseignants et du proviseur, certification nationale des compétences numériques (Pix).

D'autres éléments sont complétés par le candidat lui-même : la rubrique "Activités et centres d'intérêt" pour mettre en valeur vos compétences, expériences et engagements, la lettre de motivation (si demandée) ou encore les pièces complémentaires attendues par certaines formations.

Qui se charge d'examiner les candidatures ?

- Ce n'est pas un algorithme de Parcoursup qui examine vos candidatures, ce sont des enseignants des formations du supérieur pour lesquelles vous avez confirmé des vœux. Ils constituent des commissions d'examen des vœux qui analysent les candidatures en avril-mai.
- Chaque formation transmet son classement à Parcoursup une fois l'analyse des dossiers terminée.
- Parcoursup fera connaître les décisions des formations le lundi 2 juin 2025. Votre droit à l'information est garanti : si vous n'êtes pas retenu par une formation, vous en êtes informé dans votre dossier Parcoursup et pouvez demander des explications à la formation.

Quels outils sont proposés pour vous aider dans vos choix de formation ?

- La carte des formations de parcoursup.gouv.fr
- Des informations claires et transparentes rassemblées dans la fiche formation.
- L'option de rappel de la date des journées portes ouvertes, accessible sur la fiche formation.
- Des tutos vidéos, des quiz et live Instagram proposés à chaque étape de la procédure.
- La possibilité d'identifier vos "favoris" pour préparer progressivement votre choix de vœux et même de comparer facilement des formations entre elles.



À noter

Pour vous aider à choisir votre formation, pensez à vérifier les informations essentielles : statut de l'établissement, frais de scolarité, nom du diplôme, l'éligibilité aux bourses sur critères sociaux etc.

Pour plus d'infos, consultez la page "choisir la formation : les bons réflexes" sur parcoursup.gouv.fr

Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant

Je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Après mon admission, je pourrai demander à Parcoursup de la transmettre automatiquement au référent handicap de la formation choisie.

Notre objectif : vous accompagner tout au long de la procédure !

Qui peut m'aider ou me conseiller ?

- Au sein de votre lycée, vos professeurs principaux, avec l'appui des psychologues de l'Éducation nationale.
- Les CIO ou, si vous êtes déjà étudiant, le service d'orientation de votre établissement.

→ Par téléphone : **0800 400 070** (numéro vert)

→ Au cours des Live Parcoursup

→ Via la messagerie "contact" directement depuis votre dossier Parcoursup

→ Via les réseaux sociaux Parcoursup : Instagram, Facebook, X

Les candidats n'ayant pas reçu de proposition d'admission sont aussi accompagnés !

Rassurez-vous, plus de 9 lycéens sur 10 et plus de 8 étudiants en réorientation sur 10 reçoivent au moins une proposition. En moyenne, ces candidats ont reçu au moins 5 propositions, ce qui permet un véritable choix.

Si vous n'avez pas reçu de proposition, nous restons à vos côtés pour vous accompagner :

- Faites le point sur votre projet avec vos professeurs au lycée, et, si vous êtes étudiant, avec le service d'orientation de votre établissement.
- Participez à la phase complémentaire. Elle sera ouverte dès le mercredi 11 juin 2025 et vous permet de formuler 10 nouveaux vœux sur des formations ayant des places libres.
- Sollicitez directement depuis votre dossier Parcoursup l'accompagnement des équipes de votre académie (CAES), à partir du mercredi 1^{er} juillet 2025, pour recevoir une proposition d'admissions au plus près de votre projet.

Préparer sa vie étudiante

Bourse, logement, santé : à quelles aides avez-vous droit ?



→ Bourse

Faites une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr

Vous pouvez calculer dès à présent vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse



→ Aide à la mobilité

Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui acceptent une proposition d'admission en dehors de leur académie de résidence.



→ Logement en résidence universitaire

Pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouveunlogement.lescrous.fr

Pour toute question, je consulte la faq sur etudiant.gouv.fr



→ Santé

Vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroits sociaux.gouv.fr



Création : Delcom / Fleur — Illustration : Delcom / Suzanne, PirellaGöttsche, A&P, Ingrid / Adobe Stock

Pour plus d'informations sur les démarches et aides aux étudiants consultez le guide de l'étudiant sur etudiant.gouv.fr/fr/guide-de-letudiant

Zoom sur les formations en santé (PASS/LAS et IFSI)



Mercredi 18 décembre 2024

[Ouverture de la carte des formations 2025 →](#)

Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)

Calendrier

Découvrez en 3 étapes le calendrier Parcoursup 2025.

Calendrier
2025 en vidéo

Télécharger le
calendrier au
format PDF
91.97 Ko

Intégrer le calendrier
des dates clés dans son
agenda
2.62 Ko

Étape

Début novembre 2024 à janvier 2025



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Je m'informe et découvre les formations



Erasmus+

Zoom sur les formations en santé (PASS/ LAS et IFSI)



Mercredi 18 décembre 2024

[Ouverture de la carte des formations 2025](#)

Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux](#)

Accueil > Trouver une formation > Zoom sur des formations en santé (PASS / LAS / IFSI)

Mis à jour le 04 juillet 2024

Zoom sur des formations en santé (PASS / LAS / IFSI)

Trouver une formation

Quelles formations sont
accessibles sur Parcoursup ?

Des conseils pour chercher
une formation

**Zoom sur des formations en
santé (PASS / LAS et IFSI)**

Zoom sur les formations en
apprentissage

Zoom sur les formations pour
devenir enseignant

Zoom sur les formations du
travail social



Comment accéder aux études de santé ?

Les voies d'accès aux études de maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie permettent de diversifier les profils des étudiants sélectionnés et de garantir à tous des poursuites d'é...



Les formations en soins infirmiers (IFSI)

Les lycéens et étudiants en réorientation peuvent accéder aux formations en soins infirmiers après le baccalauréat sans concours, par une procédure d'examen de dossier. Retrouvez ici l'essentiel à sa...





Mercredi 18 décembre 2024

[Ouverture de la carte des formations 2025](#)

Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux](#)

Accueil > Trouver une formation > Zoom sur des formations en santé (PASS / LAS / IFSI)

Mis à jour le 04 juillet 2024

Zoom sur des formations en santé (PASS / LAS / IFSI)

Trouver une formation

Quelles formations sont accessibles sur Parcoursup ?

Des conseils pour chercher une formation

[Zoom sur des formations en santé \(PASS / LAS et IFSI\)](#)

[Zoom sur les formations en apprentissage](#)

[Zoom sur les formations pour devenir enseignant](#)

[Zoom sur les formations du travail social](#)



Comment accéder aux études de santé ?

Les voies d'accès aux études de maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie permettent de diversifier les profils des étudiants sélectionnés et de garantir à tous des poursuites d'é...



Les formations en soins infirmiers (IFSI)

Les lycéens et étudiants en réorientation peuvent accéder aux formations en soins infirmiers après le baccalauréat sans concours, par une procédure d'examen de dossier. Retrouvez ici l'essentiel à sa...



Les formations en soins infirmiers (IFSI)

Les formations en soins infirmiers (IFSI)

Les lycéens et étudiants en réorientation peuvent accéder aux formations en soins infirmiers après le baccalauréat sans concours, par une procédure d'examen de dossier. Retrouvez ici l'essentiel à savoir sur cette formation et les règles qui s'appliquent pour la formulation des vœux.



Les formations en soins infirmiers (IFSI)



Zoom sur des formations en santé (PASS / LAS et IFSI)

Comment accéder aux études de santé ?

Les formations en soins infirmiers (IFSI)

SOMMAIRE

1. Qu'est-ce que la formation en soins infirmiers ?
2. Qui est concerné par les formations en soins infirmiers ?
3. Test d'auto-positionnement IFSI : testez vos connaissances et votre motivation
4. Quels sont les critères d'analyse des candidatures en IFSI ? Comment est prise en compte la motivation ?
5. Comment formuler des vœux en IFSI ?
6. Y a-t-il d'autres modalités d'accès aux formations en soins infirmiers ?

Qu'est-ce que la formation en soins infirmiers ?

La formation au diplôme d'Etat d'infirmier (arrêté du 31 juillet 2009) s'inscrit dans le cadre du système Licence-Master-Doctorat (LMD) et permet d'obtenir le grade de licence (180 ECTS), qui rend possible des poursuites d'études en Master.

La formation, d'une durée de 3 ans, repose sur l'alternance entre théorie et pratique. Elle est découpée en six semestres de vingt semaines chacun, équivalant à 4 200 heures.

- La formation théorique de 2 100 heures, sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux personnels guidés
- La formation clinique (stages) de 2 100 heures qui permettent de valider 10 compétences

Les démarches de prévention et de promotion de la santé sont prises en compte dans le cadre de la formation sous la forme du service sanitaire des étudiants en santé. [Cliquez ici pour en savoir plus sur le service sanitaire.](#) ↗

La formation est dispensée par les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI).

Pour consulter les connaissances et les compétences attendues de la formation en soins infirmiers, reportez-vous aux fiches de présentation des IFSI sur le moteur de recherche des formations Parcoursup.

[Consulter le moteur de recherche des formations](#) ↗

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative pour promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Le rythme de travail peut être soutenu et peut se dérouler en week-end.

A l'hôpital, en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), en entreprise, dans des services publics ou en libéral, toutes les formules offrent d'excellents débouchés professionnels.

Pour une illustration concrète de la formation en soins infirmiers



Les ressources et podcasts réalisés par la région Grand Est



Des illustrations concrètes du métier et des débouchés sur le site de l'Onisep

Tout savoir sur la formation d'infirmier par la région Bourgogne-Franche-Comté



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Qui est concerné par les formations en soins infirmiers ?

L'accès aux formations en soins infirmiers via la plateforme Parcoursup est destinée aux **candidats qui souhaitent commencer une formation en soins infirmiers dans le cadre de la formation initiale**, à savoir les lycéens en terminale et étudiants en recherche d'une réorientation, voire les titulaires du baccalauréat en reprise d'études sauf quand leur formation s'inscrit dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette répartition est sans lien avec l'organisation du financement des études.

À savoir


Les professionnels justifiant de 3 années de cotisation à un régime de protection sociale, en particulier les détenteurs du diplôme d'aide-soignant qui sont en exercice, relèvent du recrutement de la formation professionnelle continue et font l'objet de modalités d'admission spécifiques, hors Parcoursup. L'inscription aux épreuves de sélection se fait alors directement auprès de l'IFSI souhaité.

Rappel important

Les titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant ou de secrétaire médicale ou encore de moniteur éducateur, qui ne sont pas titulaires par ailleurs du diplôme baccalauréat ou de DAEU ne peuvent pas candidater sur Parcoursup. **Seuls les titulaires du baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), peuvent s'inscrire et formuler des vœux pour une formation post bac via Parcoursup.**

Lorsque des titulaires du DEAS justifient d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale, ils sont éligibles au recrutement par la voie professionnelle continue et peuvent candidater à ce recrutement qui leur est dédié directement sans passer par Parcoursup. En cas de doute, nous vous invitons à prendre directement contact avec l'établissement qui vous intéresse.

En cas de doute sur le niveau de votre diplôme (attention, l'enregistrement de votre diplôme au niveau IV du RNCP ne signifie pas que le diplôme est équivalent au baccalauréat) votre éligibilité au recrutement par la voie professionnelle continue, nous vous invitons à prendre directement contact avec l'établissement qui vous intéresse.

[Vidéo Onisep : "Je travaille et je veux devenir infirmier"](#) 

Qui peut candidater en IFSI sur Parcoursup ?

Sont concernés les candidats qui souhaitent commencer une formation en soins infirmiers en 1^{ère} année dans le cadre de la formation initiale, à savoir les lycéens en terminale, apprentis, étudiants en réorientation, titulaires du baccalauréat en reprise d'études sauf quand leur formation s'inscrit dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette répartition est sans lien avec l'organisation du financement des études.

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue (promotion, reconversion, reprise d'activité professionnelle...) font l'objet de modalités d'admission spécifiques, hors Parcoursup. Ils sont invités à prendre contact avec l'établissement qui les intéresse.

Point d'attention : les titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant, ou encore du diplôme de secrétaire médicale, d'auxiliaire de puériculture et d'assistant dentaire qui ne sont pas titulaires par ailleurs du diplôme baccalauréat ne peuvent candidater sur Parcoursup.

Lorsque les titulaires du DEAS justifient d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale, ils sont éligibles au recrutement par la voie professionnelle continue et peuvent candidater à ce recrutement qui leur est dédié directement sans passer par Parcoursup. Vous pouvez retrouver les dates et modalités de recrutement pour la voie professionnelle auprès de votre région et [sur le module Parcours+](#) à compter du 15 janvier 2025..

En cas de doute, nous vous invitons à prendre directement contact avec l'établissement qui vous intéresse.

Important : des règles spécifiques concernant le nombre de vœux et sous-vœux sont prévus pour les candidats de nationalité étrangère, non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre. Reportez-vous à la question spécifique de la FAQ.

Test d'auto-positionnement IFSI : testez vos connaissances et votre motivation

La réussite dans la formation en soins infirmiers suppose en plus de compétences académiques, une bonne connaissance de l'environnement dans lequel s'inscrit la formation et le métier d'infirmier/infirmière. Il suppose également d'être motivé pour poursuivre les 3 années d'études post bac nécessaires à la diplomation et à l'accès au métier.

C'est pourquoi chaque candidat en IFSI devra tester ses connaissances et sa compréhension de la formation en répondant à un test d'auto-positionnement élaboré par les professionnels de la formation en soins infirmiers. Les candidats doivent obligatoirement effectuer ce test pour confirmer ses vœux en IFSI.


Ce **test d'auto-positionnement** est accessible aux candidats directement depuis leur dossier Parcoursup. Les réponses ne sont pas communiquées aux formations et n'interviendront pas dans la sélection. Elles visent à permettre aux candidats d'apprécier s'ils ont bien compris en quoi consistait cette formation de trois ans et le métier auquel elle conduit et si elle répond à leurs attentes avant éventuellement de formuler un vœu pour un IFSI.

Accessible à tous, ce test d'auto-positionnement est également mis à disposition de tous les élèves qui envisagent de devenir infirmier/infirmière pour les aider dans leur réflexion.

[Accéder au test d'auto-positionnement IFSI](#)

Quels sont les critères d'analyse des candidatures en IFSI ? Comment est prise en compte la motivation ?

Pour connaître les critères d'analyse des candidatures pour la formation en soins infirmiers et leur importance, consultez les fiches de présentation des IFSI qui vous intéressent.

[Consultez le moteur de recherche des formations](#) 

À savoir

Exprimer clairement et précisément sa motivation, faire connaître ses compétences et expériences, ça compte vraiment pour entrer et réussir en IFSI !

L'examen des dossiers par les IFSI repose en particulier sur les compétences scolaires et relationnelles acquises au lycée et en dehors du lycée, lors d'un stage ou d'une expérience en milieu sanitaire ou médico-social. Vous êtes vivement invité à décrire vos compétences et expériences dans la lettre de motivation qui vous est demandée pour chacun de vos vœux et dans la rubrique « activités et centres d'intérêt » de votre dossier.

La description de votre motivation dans le cadre de la lettre de motivation intéresse les formateurs des IFSI qui examineront votre dossier. Prenez soin d'argumenter et de réfléchir à votre motivation en ayant notamment à l'esprit des questions simples, notamment : quelle est l'origine de votre intérêt pour l'accompagnement et les soins auprès de personnes malades ? en quoi les contenus et les méthodes de l'enseignement en IFSI répondent-ils à votre projet ?

Conseil

Votre lettre de motivation doit rester synthétique pour être efficace. Veillez à ne pas dépasser au plus 4 500 caractères.

Quels sont les éléments dont j'ai besoin pour m'inscrire dans Parcoursup ?



Pour s'inscrire sur Parcoursup il vous faut obligatoirement une adresse de messagerie valide que vous consultez régulièrement. Elle vous permettra de créer votre compte et deviendra votre login. Vous pourrez aussi recevoir des messages de la plateforme sur le suivi de votre dossier et les propositions d'admission.

Pour les lycéens de terminale préparant le baccalauréat, un message leur sera adressé un peu avant l'ouverture de la phase d'inscription sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte Parcoursup.

Le message contiendra **un lien d'accès personnel**. C'est une mesure prise pour sécuriser l'accès aux données personnelles.

L'adresse mail doit être personnelle et nominative.

Vous êtes lycéen en terminale et vous préparez le baccalauréat en France, y compris via le CNED en classe réglementée, ou dans un lycée français à l'étranger : vous avez besoin de votre identifiant national élève (INE ou INAA en lycée agricole).

Vous êtes déjà étudiant (vous avez donc déjà obtenu le baccalauréat ou DAEU) et vous souhaitez vous réorienter : vous avez besoin de votre identifiant national élève (INE ou INAA en lycée agricole).

A noter : si vous étiez déjà inscrit sur Parcoursup l'année dernière, les identifiants (mail et mdp) de votre compte sont toujours valables et vous devez les utiliser cette année pour créer votre dossier candidat 2025.

Vous êtes candidat libre au baccalauréat : vous avez besoin de votre n° OCEAN ou CYCLADES (numéro d'inscription au baccalauréat composé de 10 chiffres).

Vous êtes candidat non scolarisé (en reprise d'études) : vous avez besoin de votre identifiant national élève (INE ou INAA en lycée agricole). Si vous n'avez pas d'INE, vous cochez la case « Je n'ai pas d'INE ».

Vous avez suivi votre scolarité à l'étranger (hors lycées français à l'étranger), cochez la case « Je n'ai pas d'INE » pour vous inscrire.

Ces éléments vous permettent de commencer votre inscription pour obtenir votre numéro de dossier Parcoursup et créer votre mot de passe. Vous devrez ensuite compléter les informations concernant votre profil ou votre scolarité. Si vous êtes lycéen en France ou dans un lycée français à l'étranger, certaines informations sont déjà pré renseignées. Si ce n'est pas le cas, vous devrez les saisir.



J'étais déjà inscrit sur Parcoursup l'année dernière, puis-je me connecter avec le même numéro de dossier cette année ? Est-ce que mon dossier de l'année dernière est conservé ? ^

Le numéro de dossier Parcoursup change chaque année, mais il est prévu que le candidat, qui s'était inscrit sur Parcoursup l'année précédente, puisse récupérer sur la plateforme les éléments de son dossier pour la prochaine session.

Pour cela, vous devez obligatoirement utiliser l'adresse de messagerie utilisée l'année précédente pour vous vous réinscrire.

Attention : il n'est possible de récupérer les éléments de votre dossier précédent qu'à un seul moment : au moment de votre réinscription.

Je ne suis ni lycéen ni étudiant et je souhaite entreprendre des études supérieures. Puis-je passer par Parcoursup ?

Oui, si vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (seul le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires considéré comme équivalent au baccalauréat) et que vous souhaitez reprendre une formation initiale.

L'accès à la formation professionnelle continue ne se fait pas par Parcoursup.

Si vous avez quitté la formation initiale depuis plusieurs années ou que vous êtes salarié ou l'avez été et que vous souhaitez engager une démarche de promotion ou de reconversion professionnelle, nous vous conseillons de vous renseigner sur la formation continue qui correspond davantage à votre profil.

Rappel important : les titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant ou de secrétaire médicale ou encore de moniteur éducateur, qui ne sont pas titulaires par ailleurs du diplôme baccalauréat ou de DAEU ne peuvent pas candidater sur Parcoursup. Seuls les titulaires du baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), peuvent s'inscrire et formuler des vœux pour une formation post bac via Parcoursup.

Lorsque des titulaires du DEAS justifient d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale, ils sont éligibles au recrutement par la voie professionnelle continue et peuvent candidater à ce recrutement qui leur est dédié directement sans passer par Parcoursup. En cas de doute, nous vous invitons à prendre directement contact avec l'établissement qui vous intéresse.

En cas de doute sur le niveau de votre diplôme (attention, l'enregistrement de votre diplôme au niveau IV du RNCP ne signifie pas que le diplôme est équivalent au baccalauréat) votre éligibilité au recrutement par la voie professionnelle continue, nous vous invitons à prendre directement contact avec l'établissement qui vous intéresse.

Vous pouvez consulter la vidéo [Je travaille déjà et je veux être infirmier ou infirmière](#).

Comment formuler des vœux en IFSI ?

Les IFSI sont regroupés à l'échelle d'une académie ou d'une université. Chaque regroupement correspond à un vœu et chaque institut à un sous-vœu.

Pour demander un institut : vous formulez un vœu correspondant à un regroupement d'instituts. **Vous êtes limité à 5 regroupements maximum.**

Dans votre dossier, chaque vœu compte pour un vœu parmi les 10 autorisés. Au sein d'un regroupement, chaque institut correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux pouvant être demandés n'est pas limité. Vous devez cocher chaque sous-vœu qui vous intéresse.

Nos conseils en vidéo



Comment formuler ses vœux



Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) sont regroupés à l'échelle territoriale (au niveau de l'université). Chaque institut correspond à un sous-vœu. Pour demander un institut : vous formulez un vœu correspondant à un regroupement d'institut. Au sein d'un regroupement, chaque institut correspond à un sous vœu et le nombre de sous-vœux pouvant être demandés n'est pas limité. Vous devez cocher chaque sous-vœu qui vous intéresse.

A savoir : pour les IFSI, vous êtes limité à 5 vœux , soit 5 regroupements territoriaux.

Exemple : vous demandez une formation au sein du regroupement d'IFSI de l'Université Bretagne Sud (qui comprend 3 instituts). Cette demande compte pour 1 vœu. Vous choisissez au sein de ce regroupement les instituts que vous souhaitez parmi les 3 proposés. Vous demandez en plus un autre regroupement d'IFSI : par exemple, le regroupement de l'Université de Rennes (qui comprend 7 instituts). Cette deuxième demande compte également pour 1 vœu. Vous choisissez au sein de ce regroupement les établissements que vous souhaitez parmi les 7 proposés. Au total, vous avez utilisé 2 vœux dans votre liste de vos vœux. Vos sous-vœux portant sur les IFSI que vous avez choisis ne sont pas comptés dans le nombre de 20 sous-vœux maximum autorisés. Dans cet exemple, il vous reste 8 vœux et vous pouvez encore formuler 3 vœux maximum correspondant à d'autres regroupements d'IFSI.

A savoir : l'examen des dossiers par les IFSI repose en particulier sur les compétences scolaires, relationnelles acquises au lycée et en dehors du lycée, lors d'un stage ou d'une expérience en milieu sanitaire ou médico-social. Vous êtes vivement invité à décrire vos compétences et expériences dans la lettre de motivation pour chacun de vos vœux et dans la rubrique « activités/centres d'intérêt » de votre dossier.

Des directives vous sont communiquées par les IFSI pour la rédaction de la lettre de motivation, **prenez-en grand soin**, la qualité de la lettre de motivation est prise en compte dans l'analyse des candidatures.

Comment formuler ses vœux



Conseil : ne formulez des vœux que pour des instituts pour lesquels vous êtes réellement intéressés. Ex : il n'est pas utile de faire des vœux pour des groupements situés dans des territoires où vous ne souhaitez ou ne pouvez-vous rendre si vous recevez une proposition d'admission. Pensez à prendre en compte cet enjeu de proximité.

Important : des règles spécifiques concernant le nombre de vœux et sous-vœux sont prévus pour les candidats de nationalité étrangère, non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre. Reportez-vous à la question spécifique de la FAQ.

Point d'attention : les titulaires du diplôme d'État d'aide-soignant, ou encore du diplôme de secrétaire médicale, d'auxiliaire de puériculture, d'assistant dentaire, de secrétaire médicale qui ne sont pas par ailleurs titulaires du diplôme baccalauréat ne peuvent candidater sur Parcoursup.

Lorsque les titulaires du DEAS justifient d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale, ils sont éligibles au recrutement par la voie professionnelle continue (donc hors Parcoursup) et peuvent candidater à ce recrutement qui leur est dédié directement sans passer par Parcoursup.

Vous pouvez retrouver les dates et modalités de recrutement pour la voie professionnelle auprès de votre région et sur le module Parcours+ [🔗](#) à compter du 15 janvier 2025.

Combien de vœux puis-je formuler ?



Combien de vœux puis-je formuler (hors formation en apprentissage) ?

Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux pour des formations sélectives (BTS, CPGE, BUT, écoles, IEP/sciences Po, IFSI, EFTS, formations paramédicales, licences sélectives, écoles vétérinaires, etc.) ou non sélectives (licences, dont les licences "accès santé", et parcours spécifique accès santé - PASS), dans les établissements de votre choix, sans les classer.

Pour certaines formations, vous pouvez formuler des sous-vœux et ainsi candidater auprès de plusieurs établissements pour une même formation et cela sera comptabilisé au titre d'un seul vœu. Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer. Ce vœu est considéré comme un vœu multiple car il vous permet d'élargir vos choix.

Exemple : vous pouvez demander un BTS "Management commercial opérationnel" ou une CPGE (classe prépa) "MPSI" proposé par plusieurs établissements différents. Le choix de la formation sera comptabilisé comme un seul vœu et les établissements que vous aurez choisis parmi ceux proposant cette formation correspondront à des sous-vœux.

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité (et n'est donc pas pris en compte dans la limite des 20 sous-vœux au total) :

- les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés au niveau territorial.

A savoir : pour les IFSI, les instituts en orthoptie, audioprothèse et orthophonie, vous êtes limité à 5 vœux par catégorie de formation.

- les écoles d'ingénieurs et de commerce/management qui recrutent sur concours commun
- les Sciences Po / IEP Paris et le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)
- les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France
- le concours commun des écoles nationales vétérinaires

Pas d'inquiétude, vous n'avez pas besoin de compter vos vœux vous-même : dans votre dossier candidat, un compteur indique clairement le nombre de vœux et de sous-vœux que vous avez formulé. Les sous-vœux illimités ne sont pas décomptés dans ce compteur.

A noter : des règles spécifiques concernant le nombre de vœux et sous-vœux pour certaines formations sont prévus pour les candidats de nationalité étrangère, non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre.

Pour ces candidats, les limitations sont les suivantes :

- Le nombre de vœux d'inscription pour un établissement de formation donné est limité à trois dans les formations suivantes :
 - les formations préparant au diplôme de brevet de technicien supérieur, de brevet de technicien supérieur agricole, de brevet de technicien supérieur maritime ;
 - les formations préparant au diplôme de comptabilité et de gestion;
 - les formations de mise à niveau hôtellerie restauration ;
 - les formations préparant aux diplômes PAREO et DSP ;
 - les formations préparant au certificat de spécialisation;
 - les formations complémentaires d'initiative locale;
- Le nombre de vœux multiples à dossier unique portant sur les formations préparant au diplôme d'Etat d'infirmier est limité à trois. Le nombre de sous-vœux qui peuvent être formulés pour chaque vœu multiple à dossier unique portant sur ces formations est également limité à trois.

L'étape de confirmation des vœux est obligatoire.

Dès que vous êtes certain des vœux que vous avez formulés et que votre dossier est complété, vous devez confirmer un à un chacun de vos vœux avant le 2 avril 2025 23h59 (heure de Paris) pour que votre dossier soit transmis aux formations que vous aurez choisies. Seuls les vœux confirmés sont examinés par les formations.

Important : pour rappel, vous ne pourrez plus ajouter de nouveaux vœux ou remplacer des vœux dans votre liste à compter du 13 mars 2025, 23h59 (heure de Paris).

Quelle est la date limite pour confirmer mes vœux ?

La date limite de confirmation des vœux est le 2 avril 2025 23h59 (heure de Paris). Cette confirmation est indispensable pour que vos vœux soient transmis aux formations demandées. Les vœux non confirmés ne sont pas examinés.

A partir de quand puis-je confirmer mes vœux ?

Pour confirmer vos vœux, votre dossier doit être complété avec l'ensemble des éléments demandés et les éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations.

Important pour les lycéens : la remontée automatique de votre bulletin du 2ème trimestre / 1er semestre est indispensable pour confirmer vos vœux (si votre lycée ne transmet pas votre bulletin scolaire à la plateforme, vous devez le saisir dans votre dossier). Seuls les vœux confirmés seront étudiés par les établissements d'enseignement supérieur et pourront donner lieu à une proposition d'admission à partir du 2 juin 2025.

Nouveauté 2025 : un candidat aura la possibilité lui-même de supprimer un vœu qui aurait été confirmé, avant le 13 mars 2025. Cette possibilité ne sera ouverte qu'entre le 15 janvier et le 13 mars 2025, date de fin de la formulation des vœux.

A savoir : en cas de besoin, vous pouvez modifier certains éléments de votre dossier jusqu'au 2 avril 2025 23h59 (heure de Paris), y compris après la confirmation de vos vœux. Après le 2 avril 2025 23h59 (heure de Paris), vous ne pouvez plus rien modifier dans votre dossier.

Qu'est-ce que la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) ?

Présidée par le recteur de région académique, la commission d'accès à l'enseignement supérieur réunit des chefs d'établissement du secondaire et du supérieur et des responsables des collectivités territoriales. Mise en place dans le cadre de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite Etudiante (ORE), cette commission est en charge d'apporter des solutions d'inscription dans l'enseignement supérieur aux candidats qui n'ont reçu aucune proposition d'admission. Elle garantit également aux candidats qui justifient d'une situation exceptionnelle, de pouvoir solliciter le réexamen de leur candidature en vue d'une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

Elle peut être sollicitée par les candidats dans deux cas de figure :

- **Vous avez des besoins spécifiques liés à votre situation**, c'est-à-dire candidat en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, sportif de haut niveau inscrit sur liste ministérielle ou charge de famille et au 2 juin 2025, vous ne recevez que des réponses négatives ou si les modalités d'accueil de la formation que vous souhaitez accepter ne sont pas compatibles avec votre situation / vos besoins particuliers, ou si un changement est intervenu dans votre situation après la confirmation de vos vœux. Dans ce cas, vous pouvez solliciter la CAES depuis votre dossier pour demander le réexamen de votre candidature en vue d'une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée. La CAES appréciera les circonstances exceptionnelles que vous avez explicitées et qui justifient une inscription dans un établissement situé dans une zone déterminée.
- **Si au 1^{er} juillet 2025 vous n'avez toujours pas de proposition d'admission**, c'est-à-dire que vous n'avez reçu aucune proposition d'admission pour les vœux que vous avez formulés en phase principale (avant le 13 mars) et qu'en ayant participé à la phase complémentaire vous avez reçu au moins une réponse négative, vous pouvez alors solliciter la CAES depuis votre dossier Parcoursup qui vous aidera à trouver une formation au plus près de votre projet, selon votre profil et en fonction des places disponibles.



Dois-je attendre que la fiche Avenir soit renseignée par mon lycée pour confirmer un vœu ?

Non, vous n'avez pas besoin que la fiche Avenir soit renseignée pour confirmer un vœu.

Si je n'ai pas confirmé un vœu, que se passe-t-il ?

Ce vœu ne sera pas transmis à la formation, votre candidature pour la formation concernée ne sera donc pas étudiée.

A savoir : chaque vœu est indépendant. Si vous n'avez pas confirmé certains vœux, ceux qui ont été confirmés seront bien transmis aux formations pour examen.

Je peux supprimer un vœu confirmé ?

Il est possible de supprimer un vœu que vous avez déjà confirmé par erreur. Cette possibilité vous est ouverte avant le 13 mars 23h59 heure de Paris.

Au-delà de cette limite, il n'est plus possible de supprimer un vœu confirmé. Vous pouvez par contre renoncer à un vœu lors de la réception des réponses des formations à partir du 2 juin 2025.

À savoir

Si vous êtes un étudiant en situation de handicap titulaire de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé mentionnée à l'article L. 5213-2 du code du travail, vous pouvez formuler un vœu pour un IFSI qui accueille spécifiquement ce public. Le vœu n'est alors pas décompté dans le nombre maximal de vœux formulés pour les formations préparant au diplôme d'Etat d'infirmier.

[Consulter des exemples d'étudiants en situation de handicap](#)

Pour les candidats non ressortissants de l'Union européenne (U.E)

Des règles spécifiques concernant le nombre de vœux et sous-vœux sont prévus pour les candidats de nationalité étrangère, non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre.

[En savoir plus sur les candidats non ressortissants de l'Union européenne \(U.E\)](#)

Rappel important

Les candidats de nationalité étrangère, non ressortissants de l'Union européenne (U.E), de l'Espace économique européen (E.E.E), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre et qui sont titulaires d'un diplôme d'infirmier étranger, ne disposent pas de conditions spécifiques et doivent se préinscrire sur Parcoursup.

Si ils sont admis en IFSI, comme pour tout candidat peuvent bénéficier des articles 7 et 8 de l'arrêté du 31 juillet 2019 leur donnant la possibilité de demander des dispenses.

Faire des vœux dans un IFSI en proximité, c'est le bon réflexe ?

Le réseau des IFSI mis en place par les régions permet aux candidats de faire plusieurs vœux dans les établissements de formations qui sont présents dans leur région.

Conseil

Les vœux en proximité vous permettent ainsi de rester dans un environnement que vous connaissez. Ne formulez des vœux que pour des instituts pour lesquels vous êtes réellement intéressés.

Exemple : il n'est pas pertinent de faire des vœux pour des regroupements situés dans des territoires où vous ne souhaitez ou ne pouvez pas vous rendre si vous recevez une réponse positive.

Y a-t-il d'autres modalités d'accès aux formations en soins infirmiers ?

Un étudiant validant sa 1^{ère} année (PASS ou LAS 1) peut également être admis en 1^{er} ou 2^{ème} année dans une formation paramédicale à l'exception de masso-kinésithérapie. Les modalités d'admission sont fixées par chaque établissement dispensant ces formations.

Rappel important

Note spécifique concernant la Covid-19 : Comme mentionné par l'instruction interministérielle 2023-84 du 4 juillet 2023 relative à la suspension de l'obligation vaccinale contre la Covid-19 pour les étudiants et élèves en santé, les étudiants des formations préparant à l'exercice des professions à usage de titre et les personnels enseignants et hospitaliers titulaires et non titulaires des centres hospitaliers universitaires, si l'obligation vaccinale contre la Covid-19 est suspendue, elle reste fortement recommandée, y compris les rappels à distance de la primovaccination, pour l'ensemble des professionnels et étudiants en santé, en particulier pour les professions en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables.



DOSSIER MEDICAL

Chaque candidat doit prendre contact avec son médecin traitant dès son inscription pour étudier **sa situation vaccinale**. Les vaccinations doivent être conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicale, Titre 3 - article 91 créé par l'arrêté du 09/06/2021).

Les vaccinations Hépatite B et Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche sont obligatoires à l'entrée dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Il est recommandé de commencer le plus tôt possible le schéma vaccinal dès que vous avez le projet de commencer une formation paramédicale.

Ne pourront être admis en stage que les étudiants ayant un dossier médical conforme.

N'attendez pas les résultats de la sélection, faites vérifier vos vaccins par un médecin car être efficacement vacciné, peut prendre plusieurs mois et compromettre la mise en stage.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.



Mercredi 18 décembre 2024

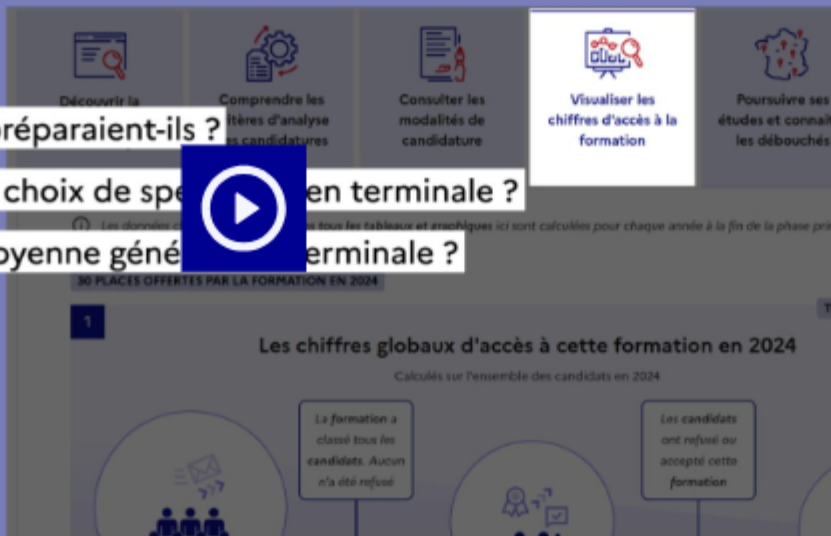
[Ouverture de la carte des formations 2025 →](#)

Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)

> Nouveauté 2025

- > Quel type de bac préparaient-ils ?
- > Quels étaient leurs choix de spécialité en terminale ?
- > Quelle était leur moyenne générale en terminale ?



Nouveauté 2025 : "Visualiser les chiffres d'accès à la formation"

Accessible depuis la carte des formations, la rubrique "Visualiser les chiffres d'accès à la formation" vous donne les informations utiles pour vous projeter et vous aider à faire vos choix !

Renseigner les champs et rechercher



Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... ?

Ex: BTS droit

Zone géographique ?

Ex: Lyon

Rechercher

Choisir la formation IFSI CH NIORT

Trier par

Pertinence



PUBLIC



IFSI CH Niort - rentrée en septembre (79)

D.E Infirmier

 Enseignement partiellement à distance

[Voir la formation](#)



Ajouter au comparateur



Formations similaires



6 rubriques clés : informations à lire attentivement avant de formuler votre vœu

📄 Carte d'identité de la formation



Regroupement IFSI Université de Poitiers D.E Infirmier

ÉTABLISSEMENT

🏠 IFSI CH Niort - rentrée en septembre
(79)

Autres formations accessibles :

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

IFSI CH Niort - rentrée en septembre (7) ▾

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

Partager la page



DIPLÔME D'ETAT CONTRÔLÉ



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidature



Visualiser les
chiffres d'accès à la
formation



Poursuivre ses
études et connaître
les débouchés



Contacter et
échanger avec
l'établissement

Conseils aux candidats

Avant tout, il est important de consulter les attendus retenus pour la formation et prendre connaissance des critères d'examens des vœux.

Les renseignements pris sur le métier et la formation vont permettre d'enrichir l'argumentation et consolider la motivation. Un test d'auto-évaluation sur la plateforme permet cette 1ère approche.

Seront mis en lien avec les attendus, tous les éléments illustrant l'intérêt porté au métier : parcours, recherches et expériences personnelles - professionnelles qui seront à retracer.

Toutes les rubriques sont à renseigner car elles précisent le parcours (scolaire, universitaire, professionnel), les expériences, la motivation ; les « activités et centres d'intérêt » sont un complément. La qualité rédactionnelle et l'expression écrite méritent une attention particulière ; la lettre de motivation, personnelle, est structurée, argumentée avec authenticité.

Le choix des instituts de formation est réfléchi sur l'impact financier et familial de l'éloignement.

Grille d'analyse des candidatures



Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.



La formation prend en compte la participation des lycéens aux cordées de la réussite dans l'analyse des candidatures.

Détail de la grille d'analyse des candidatures



Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 40%

Notes de 1ère et terminale
et/ou résultats dans
l'enseignement supérieur pour
les étudiants en réorientation

Éléments évalués :

français, mathématiques, physique-chimie, biologie/
écologie et SVT, sciences économiques et sociales,
sciences de l'informatique, sciences humaines et sociales,
biologie et physiopathologie humaines, histoire
géographie, philosophie (terminale), anglais, spécialités.

ESSENTIEL



Épreuves anticipées du
baccalauréat, notamment en
Français (écrit et oral)

Éléments évalués :

Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en
Français (écrit et oral), deux spécialités.

IMPORTANT



Niveau en langue française
pour les candidats étrangers

Éléments évalués :

Niveau en langue française pour les candidats étrangers

IMPORTANT



Détail de la grille d'analyse des candidatures



Vos compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 15%

compétences en matière
d'expression écrite et orale

Éléments évalués :

Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé

TRÈS
IMPORTANT



aptitude à la démarche
scientifique et maîtrise des
bases de l'arithmétique

Éléments évalués :

Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation

TRÈS
IMPORTANT



Détail de la grille d'analyse des candidatures



Votre savoir-être compte pour 15%

qualités humaines et
capacités relationnelles

Éléments évalués :

Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé

ESSENTIEL



compétences
organisationnelles

Éléments évalués :

Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé

IMPORTANT



assiduité dans la formation

Éléments évalués :

Bulletins de première et de terminale- appréciations des professeurs

COMPLÉMENTAIRE



Détail de la grille d'analyse des candidatures



Votre motivation et la cohérence de votre projet comptent pour 20%

capacité du candidat à expliciter son parcours et sa démarche d'orientation-
Intérêt pour les questions sanitaires et sociales

Éléments évalués :

Éléments qualitatifs : Projet de formation motivé -
Rubrique : « Activités et centres d'intérêt » Fiche avenir :
appréciation générale du chef d'établissement

ESSENTIEL



Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt comptent pour 10%

valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier.

Éléments évalués :

Éléments qualitatifs : Projet de formation motivé -
Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Mention «
capacité à s'investir » de la Fiche Avenir

TRES
IMPORTANT



Les attendus nationaux



Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Chiffres clés session Parcoursup 2024



i Les données chiffrées présentées dans tous les tableaux et graphiques ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.

128 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

TOUS LES CANDIDATS

1

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024

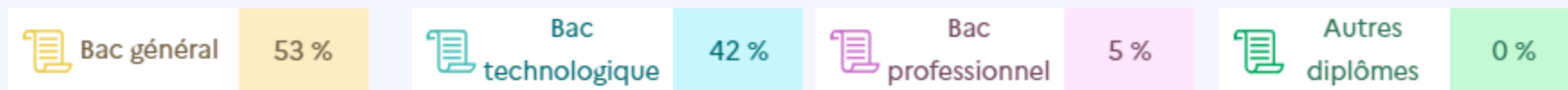
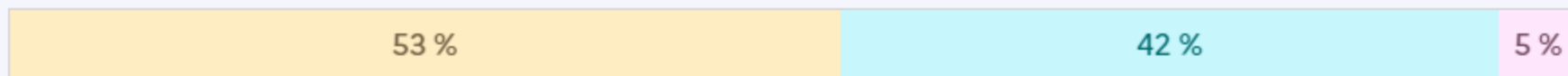


Chiffres clés session Parcoursup 2024



Répartition par type de bac des 154 candidats admis de cette formation en 2024

100%



Chiffres clés session Parcoursup 2024

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.

*Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc **1** qui concernent tous les candidats à cette formation.*

Bac général



Bac technologique



Bac professionnel



Chiffres clés session Parcoursup 2024

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

2

Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs généraux en 2024

Calculés pour les lycéens de la voie générale, candidats à cette formation en 2024



Chiffres clés session Parcoursup 2024

3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Sélectionner la première spécialité

✖ Vous devez sélectionner une spécialité.

Sélectionner la deuxième spécialité

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale

en déplaçant le curseur



(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat

Chiffres clés session Parcoursup 2024



4



Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Chiffres clés session Parcoursup 2024

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)



Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **10 ET 11** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 11 ET 14,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **15 ET 18** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins du premier semestre ou des deux premiers trimestres de terminale, sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures. Elle est utilisée pour donner une information sur le profil des candidats admis.

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

↓ Classées de la plus courante à la moins courante

Mathématiques & SVT

Physique-Chimie & SVT

SVT & SES

SES & HGGSP

Chiffres clés session Parcoursup 2024

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.

*Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc **1** qui concernent tous les candidats à cette formation.*

Bac général



Bac technologique



Bac professionnel



Chiffres clés session Parcoursup 2024



2

LYCÉENS BAC TECHNOLOGIQUE

Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs technologiques en 2024

Calculés pour les lycéens de la voie technologique, candidats à cette formation en 2024



Chiffres clés session Parcoursup 2024

3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale technologique ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale technologique qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une série de bac technologique

Sélectionner la série

✖ Vous devez sélectionner une spécialité.

Je positionne un niveau de moyenne générale (*)
en terminale
en déplaçant le curseur



(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Chiffres clés session Parcoursup 2024



4



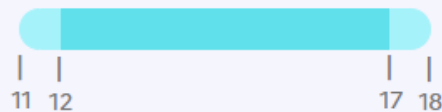
Quel est le profil des lycéens de terminale
technologique qui ont choisi d'intégrer
cette formation ?

Chiffres clés session Parcoursup 2024

Quel est le profil des lycéens de terminale technologique qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)



Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **11 ET 12** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 12 ET 16,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **17 ET 18** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins du premier semestre ou des deux premiers trimestres de terminale, sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures. Elle est utilisée pour donner une information sur le profil des candidats admis.

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale technologique qui ont intégré cette formation avaient la doublette de spécialités suivante :

Sciences et
techniques
sanitaires et
sociales

&

Chimie, biologie et
physiopathologie
humaines

Chiffres clés session Parcoursup 2024

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.

*Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc **1** qui concernent tous les candidats à cette formation.*

Bac général



Bac technologique



Bac professionnel



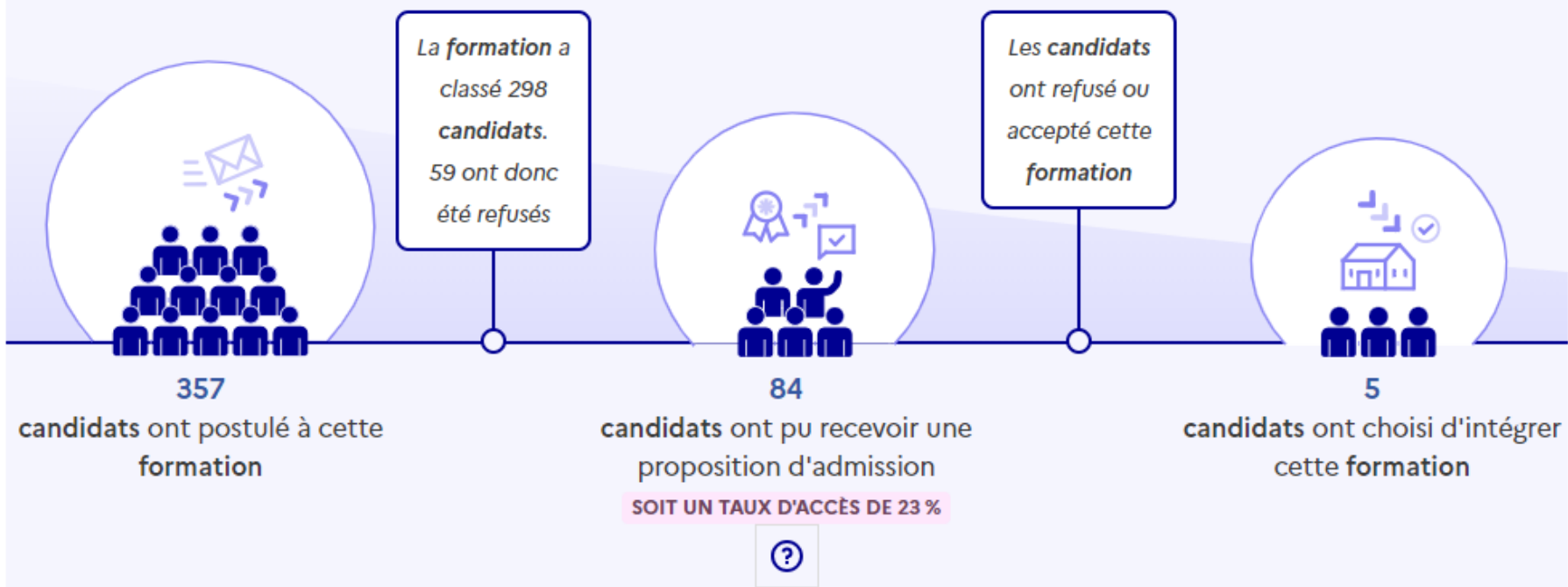
Chiffres clés session Parcoursup 2024

2

LYCÉENS BAC PROFESSIONNEL

Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs professionnels en 2024

Calculés pour les lycéens de la voie professionnelle, candidats à cette formation en 2024



Chiffres clés session Parcoursup 2024

3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale professionnelle ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale professionnelle qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une spécialité

Sélectionner la spécialité

✖ Vous devez sélectionner une spécialité.

Je positionne un niveau de moyenne générale (*)
en terminale

en déplaçant le curseur



(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat

Chiffres clés session Parcoursup 2024

3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale professionnelle ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale professionnelle qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

LYCÉENS BAC PROFESSIONNEL

Quel est le profil des lycéens de terminale professionnelle qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Les données dont nous disposons ne permettent malheureusement pas d'afficher des éléments précis pour ce type de bac.

Chiffres clés session Parcoursup 2024



Action mise en œuvre pour favoriser l'égalité d'accès dans l'enseignement supérieur

- Taux minimum de lycéens boursiers fixé pour cette formation en 2024 : 13%


Contact Parcoursup 2025



Faire défiler la page d'accueil Parcoursup (<https://www.parcoursup.gouv.fr/>)
et en bas vous avez :

Cartes des formations [↗](#) FAQ **Contacts** Nos vidéos Évènements

Suivez-nous sur les réseaux sociaux [X](#) [f](#) [o](#) [l](#) [v](#)

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

info.gouv.fr service-public.fr legifrance.gouv.fr data.gouv.fr

Liberté
Égalité
Fraternité

Données personnelles et cookies | Gestion des cookies | Mentions légales | Plan du site | Accessibilité partiellement conforme

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence [etalab-2.0](#)

Contact Parcoursup 2025



Contactez-nous

Choisissez votre moyen de contact



Remplissez notre formulaire de contact



Par téléphone

En France métropolitaine et en outre-mer.
Ce service est accessible du lundi au
vendredi, de 10h à 16h.



Sur la plateforme Accéo

Un service pour les personnes sourdes et
malentendantes

Contact Parcoursup 2025



Un numéro vert pour vous accompagner pendant toute votre démarche :


0 800 400 070

Ce numéro vous permet d'être en contact direct avec des conseillers qui pourront répondre à vos questions. Il est ouvert du lundi au vendredi de 10 heures à 16 heures.

Trois choix vous sont proposés :

Trois choix vous sont proposés :

Choix 1 : des professionnels de l'orientation répondent à vos questions sur les filières, les formations ou les métiers. Vous pouvez également échanger avec un conseiller via la plateforme

[Monorientationenligne.fr](https://monorientationenligne.fr) 

Choix 2 : les conseillers Parcoursup répondent à vos questions sur le fonctionnement de la procédure Parcoursup (calendrier, fonctionnement des vœux et sous-vœux, éléments à renseigner dans votre dossier...).

Choix 3 (accessible à partir de janvier) : ce choix concerne toutes les questions sur votre dossier personnel qui nécessitent éventuellement une action sur votre dossier : dans ce cas, nous vous invitons à écrire un message via la rubrique « contact » depuis votre dossier.

Contacts téléphoniques Parcoursup 2025

Pour les candidats d'outre-mer

Ils peuvent joindre directement un conseiller dans leur rectorat ou vice-rectorat (tarif communication locale) :

- Guadeloupe, composer le 05 90 47 83 04
- Guyane, composer le 05 94 27 22 25
- La Réunion, composer le 02 62 22 02 04
- Martinique, composer le 0 800 878 189 (numéro vert)
- Mayotte, composer le 0 800 721 800 (numéro vert)
- Nouvelle Calédonie, composer le (687) 26 61 11
- Polynésie, composer le (689) 40 46 29 63
- Saint-Barthélémy, composer le 05 90 47 83 04
- Saint-Martin, composer le 05 90 47 83 04
- Saint-Pierre et Miquelon, composer le 05 08 41 46 52
- Wallis et Futuna, composer le (681) 72 15 48

Un service accessible aux personnes sourdes et malentendantes

Grâce à la plateforme [Accéo](#), vous pouvez désormais contacter les conseillers Parcoursup via une solution multi-supports (tablette, smartphone, et ordinateur) permettant de faciliter les échanges grâce à trois modes de communications possibles :

- Visio-interprétation en langue des signes la visio-interprétation en langue des signes (LSF).
- Transcription instantanée de la parole la Transcription instantanée de la parole (TIP).
- Visio-codage en Langue Française Parlée Complétée le visio-codage en Langue Française Parlée Complétée.

Questions divers



de votre attention